



205
Procès-verbal du Conseil Municipal
Du 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GABEL Jean-Pierre-Le Maire.

Etaient présents : Philippe GOMARIN, Martine GARNIER, Pierre BOULANGER, Nicole SOUBIRON, Marc BRETON, Camille VALLET, Simon BRETON, Melissa SALLES, Julien <DUGAS, Jean-Pierre GABEL

Procurations : Clarisse BLONDET à Pierre BOULANGER

Absents :

Secrétaire de séance : Nicole Soubiron.

Ordre du jour de la séance :

- Installation du conseil municipal et élection du maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Délégation de fonction au maire et aux adjoints
- Fixation des indemnités de fonction
- Fixation du nombre et désignation des conseillers municipaux délégués
- lecture de la charte de l' élu local
- Questions Diverses

OBJET : Installation du conseil municipal et élection du maire

Les membres du conseil sont tous présents. Le plus ancien reprend la présidence du conseil. Mr Jean-Pierre GABEL prend la parole

Election du maire : les assesseurs sont : Melissa SALLES, Simon BRETON.

Philippe GOMARIN se présente, il n'y a pas d'autres candidatures.

Le vote a lieu à bulletins secrets : Philippe GOMARIN est élu à l'unanimité avec 11 voix sur 11.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de lui permettre d'engager, liquider et mandater

OBJET : Fixation du nombre d'adjoints :

Il est décidé de créer un deuxième poste d'adjoint.

OBJET : Election des adjoints

Jean-Pierre GABEL se présente car il connaît bien le dossier de l'assainissement des Molières.

Me Martine GARNIER se présente également.
Jean-Pierre GABEL est élu à l'unanimité.
Martine GARNIER est élue avec 10 voix et 1 abstention.

OBJET : Délégation de fonction aux adjoints :

Les délégations sont réparties entre les deux adjoints :
Mr GABEL aura en charge l'urbanisme et participera aux travaux relatifs du PLUI. Il sera également délégué aux affaires scolaires, la protection de l'environnement et la salubrité publique.
Me GARNIER aura en charge les animations et festivités de la commune, la gestion du cimetière, les bâtiments communaux (aménagement entretien et nettoyage)re, les espaces verts,

OBJET : Fixation des indemnités de fonction

Suite à la revalorisation du 22 décembre 2026, les taux restent inchangés :

- Pour le maire : 28.10 % de l'indice 1027
 - Pour les adjoints : 10.89% de l'indice 1027
-

OBJET : Désignation des conseillers municipaux délégués

Pour le SIVOM : 2 titulaires / 1 suppléant
Titulaires : Jean-Pierre GABEL, Julien DUGAS
Suppléant : Marc BRETON

Pour le SMEG : 2 titulaires / 2 suppléants
Titulaires : Melissa SALLES, Simon BRETON
Suppléants : Marc BRETON, Philippe GOMARIN

Pour le SIVU, 1 titulaire / 1 suppléant
Titulaire : Jean-Pierre GABEL
Suppléant : Camille VALLET



Le Maire Philippe GOMARIN

